

RÉ E L

ParisDOC
Works
in
Progress

UNE PLATEFORME SUR-MESURE POUR PENSER, DISCUTER ET PLANIFIER LE FUTUR DE VOTRE FILM

ParisDOC Works-in-Progress soutient activement la distribution et la promotion de longs métrages documentaires en mettant en relation porteurs de projets (réalisateurs et producteurs) et professionnels à une étape décisive du processus de production.

Des films documentaires en cours, français et internationaux, sont sélectionnés en fonction de leur état d'avancement, de leur compatibilité avec la vision artistique de Cinéma du réel de promouvoir une diversité d'écritures, ainsi que de leurs besoins en diffusion et potentiel à répondre aux recherches des professionnels.

1

Entre les étapes de montage et de fin de post-production d'un long-métrage documentaire

2

Projets inédits et libres d'engagement en terme de diffusion

3

Témoignant d'un potentiel pour une distribution salle, digitale TV, festivals ou ventes

Le public de professionnels est constitué d'experts français et internationaux soigneusement sélectionnés, jouant un rôle actif et stratégique pour la visibilité des films : **programmeurs de festivals, agents de vente, programmeurs TV, distributeurs salles, plateformes web et exploitants.**

Ces films en cours auront l'opportunité d'être projetés une fois, en intégralité, en salle de cinéma à Paris.

Chaque projection sera suivie de discussions, sous forme de rencontres informelles et/ou de RDV en one-to-one, entre producteurs/réalisateurs et professionnels, qui seront en mesure de fournir consultations et conseils stratégiques.

Le Studio Orlando est partenaire de ParisDOC Works-in-Progress. A ce titre l'un des projets sélectionnés bénéficiera d'un soutien à la post-production (mixage ou étalonnage) de la part d'Orlando

ParisDOC Works-in-Progress est une occasion unique pour les porteurs de projets de réfléchir et de construire le parcours de leur film dans un environnement stimulant, et pour les professionnels d'accéder en exclusivité à de nouveaux projets prometteurs dans leurs étapes finales de production.

- Les inscriptions sont ouvertes du 22 novembre 2021 au 16 janvier 2022 -

RÈGLEMENT

Inscription – ParisDOC Works-in-Progress

L'inscription au programme ParisDOC Works-in-Progress est gratuite et ouverte à tous les pays.

Vos informations et votre vidéo resteront confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre du processus de sélection de ParisDOC Works-in-Progress.

Les critères de sélection sont:

- Projets documentaires long métrage entre les étapes de montage et de fin de post-production
- Films inédits et libres d'engagement en termes de diffusion (distribution salle, TV, festivals, plateformes web et ventes).
- Compatibilité avec la vision artistique de Cinéma du réel
- En recherche de distribution cinéma, TV ou digitale, parcours en festivals et ventes

Les projets proposés doivent être des longs-métrages documentaires. Il est nécessaire qu'une première version de montage soit terminée.

Les projets peuvent être soumis en français ou en anglais. Pour les films dans d'autres langues, des sous-titres dans l'une de ces deux langues doivent être disponibles pour que votre candidature puisse être prise en considération.

Les projets sélectionnés seront notifiés à la fin du mois de février 2022.

Une accréditation professionnelle (d'une valeur de 50 €) pour les porteurs de projets sélectionnés est fournie aux participants, vous donnant accès à toute la programmation du festival et aux activités de ParisDOC.

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des participants sélectionnés.

Les films en cours sélectionnés seront projetés en intégralité : 1 fois en salle de cinéma, entre le 15 et le 17 mars 2022, dans l'un des lieux partenaires de Cinéma du réel à Paris.

L'accès aux sessions de works-in-progress par les professionnels participants, se fait par invitation par l'équipe de Cinéma du réel, ou sous réserve d'acceptation.

Chaque projection physique est suivie d'une rencontre informelle entre les représentants du projet et les représentants de l'industrie présents, des RDV en one-to-one seront également organisés à la fin des sessions.

Cinéma du réel invitera par ailleurs des « experts » à venir échanger avec les porteurs de projets, afin de partager, en tant que pairs, analyses et recommandations.

Les films présentés sont des films en cours, leurs projections ne peuvent donc pas être considérées comme des premières mondiales.

La sélection des films sera dévoilée publiquement à la fin du mois de février 2022, par l'intermédiaire des multiples canaux de communication de Cinéma du réel (site internet, page Facebook, newsletters, communiqués de presse et documents print du festival).

Si votre projet est sélectionné, vous acceptez de nous fournir les éléments nécessaires à la communication et du matériel de projection de qualité (DCP, ProRes, HQ).

Si votre projet est sélectionné, vous vous engagez à accompagner en personne le projet au festival, pour présenter votre film en cours et assurer les rdv avec les professionnels. L'équipe de ParisDOC sera à votre disposition pour vous guider dans la préparation de votre pitch de présentation.

Hybridité : Si les mesures sanitaires ne permettent pas aux porteurs de projets et/ou aux professionnels de participer physiquement aux dates de l'événement, ParisDOC proposera une version hybride ou complètement en ligne des Works-in-Progress.

Dans ce cas :

1- Votre film sera diffusé (entre 1 et 3 fois) sur une plateforme de visionnage sécurisée pour les professionnels internationaux participants à distance à l'événement.

2- Vous vous engagez à produire une vidéo de présentation qui sera diffusée en introduction du film. L'équipe de ParisDOC sera à votre disposition pour vous guider dans la conception de cette vidéo de présentation (et vous transmettra le format requis).

Aucun film ne peut être retiré du programme après l'annonce de la sélection.

Les porteurs de projet sont responsables de l'envoi des copies de projection.

Nous vous demandons de bien vouloir insérer le logo de ParisDOC-Cinéma du Réel dans le générique d'ouverture de la version d'exploitation du film. Si vous ne parvenez pas à faire apparaître le logo dans le générique d'ouverture, le logo doit apparaître dans le générique final.

Le Studio Orlando est partenaire de ParisDOC Works-in-Progress. A ce titre l'un des projets sélectionnés bénéficiera d'un soutien à la post-production (mixage ou étalonnage) de la part d'Orlando.

Pour toute demande spécifique concernant l'initiative, veuillez nous contacter à l'adresse suivante: cinereel-parisdoc@bpi.fr

Si vous acceptez et comprenez ces conditions, veuillez remplir le formulaire d'inscription.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 16 JANVIER 2022